Département des Alpes de Haute Provence

COMMUNE DE FAUCON DE BARCELONNETTE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 Janvier 2023

Ouverture de la séance à 18H 00 – 6 conseillers présents
Absents : Alain HINI, Daniel JEAN (excusé) et Jean-Philippe DEMOULIN (excusé)

Mme le Maire a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 05.12.2022. Aucune rectification n'a été demandée. Mme Brigitte Prévot a été désignée comme secrétaire de séance.

⇨ **Ordre du jour :**

► Demande de subvention (2e) à l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2023 :

Madame Le Maire indique à l'assemblée qu'il est possible de déposer un deuxième dossier avant le 31.01.2023. Elle propose de demander une aide pour l'amélioration et la sécurisation du réseau d'alimentation en eau potable. En effet, la réfection du réseau alimentant le côté Est du village est plus que nécessaire car les habitants sont confrontés à un manque de débit. Par ailleurs la Commune peine à atteindre un seuil de rendement acceptable du fait de nombreuses fuites et de vols. Afin de repérer efficacement les fuites et lutter contre les vols d'eau, l'installation de systèmes de télésurveillance autonome est indispensable. Elle précise que pour un montant des travaux estimé à **19 407,80 € HT** (canalisation Est : 12 196,80 € – télésurveillance : 7 211,00 €) la subvention attendue pourrait s'élever à 80%, soit environ 15500 €. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

► Occupation du domaine public :

Madame Le Maire indique à l'assemblée que le tarif pour l'occupation du domaine public devant l'immeuble C 10 doit être fixé (environ 20 m² occupés). Après discussion, le Conseil Municipal fixe ce tarif à 30 € par mois. La convention correspondante va être proposée aux bénéficiaires à la condition que la porte ne soit pas verrouillée pour laisser l'accès aux ayants-droits. En cas de refus, la terrasse existante, le brise-vue et la porte devront être démontés.

⇨ **Questions et informations diverses :**

- **Rétrocession d'une concession** par une ancienne habitante de la Commune : un accord de principe est donné. Cette demande sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil.
- **Vœux du maire** : un échange convivial est prévu Lundi 23.01.2023 à 18h à la salle des fêtes.
- **Député** : Mr Léo Walter a été reçu en Mairie. Après s'être présenté, il a échangé avec les élus. Il a indiqué mettre en place une permanence le 3e vendredi de chaque mois à la Mairie de Barcelonnette.
- **Sous-Préfet** : Mr M'HOUMADI s'est longuement entretenu avec les élus de la Commune le 10.01.2023. De nombreux dossiers ont été évoqués (notamment les projets pour lesquels des subventions ont été demandées à l'Etat : pont du Bérard, réserve incendie, fouilles archéologiques…).
- **Plan Local d'Urbanisme** : les services de l'Etat vont être relancés.
- **Finances** : Mme le Maire fait part de ses inquiétudes devant les diminutions budgétaires.
- **Sans domicile fixe** : En cas de besoin, il faut appeler le 115.

Clôture de la séance à 19h00